

# PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

## NOS PRIORITÉS

1. Promouvoir l'inclusion et l'acceptation des différences.
2. Augmenter les comportements empreints de civisme. (respect verbal envers tous, adultes comme élèves.)
3. Augmenter les interactions sociales positives entre les élèves en tout temps.

## RECONNAÎTRE L'INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (Loi sur l'instruction publique, 2012)

## 4 CRITÈRES POUR IDENTIFIER S'IL EST QUESTION D'INTIMIDATION :

Une inégalité des pouvoirs;

L'intention de faire du tort;

Des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;

La répétition, la persistance de paroles et de gestes agressifs

## UN CONFLIT

- Un conflit émerge lorsqu'un différend surgit entre élèves.
- Un conflit peut entraîner des gestes de violences isolés.
- Dans un conflit, il n'y a pas de rapport de force.
- Dans un conflit, il n'y a aucune victime (même si l'un ou l'autre élève peut se sentir perdant).
- Dans un conflit, les personnes se sentent libres de donner leur version des faits. La situation se règle par la négociation ou la médiation.
- Le conflit peut se poursuivre dans le temps s'il n'est pas réglé.
- Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constituent pas nécessairement des actes d'intimidation, mais il s'agit plutôt de gestes violents et répréhensibles sur lesquels il faut **INTERVENIR** de manière importante également.

*L'école des Bourlingueurs interviendra pour contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, un handicap ou une caractéristique physique ou tout autre motif, et il est en de même pour tout acte de violence à caractère sexuel.*

## QUELQUES MESURES PRÉVENTIVES



- ✓ Ateliers pour apprendre à mieux gérer ses émotions et promotion d'une santé mentale saine (participation au programme *Hors-Piste*).
- ✓ Accompagnement à la résolution de conflits.
- ✓ Programme de sensibilisation animé par les policiers-préventionnistes.
- ✓ Activités qui favorisent le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat scolaire sain, bienveillant et sécuritaire (vendredis rigolos, récréations guidées et animées, conseil étudiants, conseils de coopérations pour les élèves de 3<sup>e</sup> cycle, fêtes estivales)
- ✓ Brigade aux récréations par des élèves du 3<sup>e</sup> cycle (animations de jeux, aide à la résolution de conflits)
- ✓ Code de vie de l'école et diffusion des règles de conduite et des mesures de sécurité.
- ✓ Participation aux activités annuelles pour prévenir la violence et de l'intimidation.
- ✓ Tournée des classes pour informer les élèves de la possibilité de signaler des cas de violence et d'intimidation en toute confidentialité.

Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon le profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la **nature**, de la **gravité**, de la **fréquence** et de la **légalité** des gestes posés. Les intervenants accompagnent l'élève dans une démarche de résolution de conflits/problèmes et de réparation. Les conséquences et la réparation seront en lien avec le geste posé.

La direction ou l'intervenant **verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir soient appliquées et respectées** et à les modifier si elles ne sont pas efficaces.

**Un suivi aux parents** sera donné pour les informer de la situation et voir comment ils s'organisent avec le support offert.

### CONFIDENTIEL

#### POUR DÉNONCER UNE SITUATION

- En personne : **en parler à un adulte** (t.e.s., psychoéducatrice, tuteur, direction, etc.).
- Par téléphone : **514 380-8899 p. 4231** (demander de parler à une t.e.s.).

### RESSOURCES

#### SERVICE 24H/7JOURS – GRATUIT – CONFIDENTIEL

Ligne Parents : 1-800-361-5085/  
ligneparents.com  
Tel Jeunes : 1-800-262-2266 /  
teljeune.com



Guide : **Mon pouvoir contre l'intimidation et la violence comme PARENTS**